

1^{ère} ami / famille parrainé(e)

merci de vérifier les conditions de parrainage au dos

2^{ème} ami / famille parrainé(e)

merci de vérifier les conditions de parrainage au dos

3^{ème} ami / famille parrainé(e)

merci de vérifier les conditions de parrainage au dos

Vous, « **Le Parrain** » : **100€** de réduction

Vous, « **Le Parrain** » : **100€** de réduction

Vous, « **Le Parrain** » : **100€** de réduction

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Pays :
Ville :
Téléphone :
Mail :

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Pays :
Ville :
Téléphone :
Mail :

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Pays :
Ville :
Téléphone :
Mail :

Vous, « **Le Filleul** » : **75€** de réduction

Vous, « **Le Filleul** » : **75€** de réduction

Vous, « **Le Filleul** » : **75€** de réduction

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Pays :
Ville :
Téléphone :
Mail :
Séjour réservé du : au

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Pays :
Ville :
Téléphone :
Mail :
Séjour réservé du : au

Nom :
Prénom :
Adresse :
Code Postal : Pays :
Ville :
Téléphone :
Mail :
Séjour réservé du : au

Au Bérrouze Au Salvagny

Au Bérrouze Au Salvagny

Au Bérrouze Au Salvagny

CONDITIONS GENERALES DU PARRAINAGE :

Pour le(s) filleul(s) : conditions pour bénéficiaire de 75€ de remise

- Aucun des participants au séjour parrainé ne doit avoir séjourné au Bérrouze ou au Salvagny depuis 5 ans.
- La demande de parrainage ne sera prise en compte que dans la mesure où le filleul n'est pas inscrit sur le dossier de réservation du parrain.
- Les 75€ de réduction accordés s'appliquent pour un séjour d'au moins une semaine, soit 7 nuits minimum.
- Le bon de parrainage doit être adressé au plus tard dans les 15 jours suivant la réservation du filleul.
- Cette réduction est non cumulable avec les promotions et les offres partenaires Cap France (FFRP, etc.).
- Cette réduction s'applique uniquement sur le premier séjour du filleul.
- Un seul bon de parrainage sera accepté par famille et par dossier.

Pour le parrain : conditions pour bénéficiaire jusqu'à 300€ de remise

- Pour tout parrainage enregistré, le parrain reçoit un bon à valoir de 100€ à déduire sur un prochain séjour d'une semaine minimum, soit 7 nuits, au Bérrouze ou au Salvagny.
- Ces bons sont non cumulables avec les promotions et les offres partenaires Cap France (FFRP, etc.).
- Les bons à valoir sont valables 3 ans à partir de la date de leur émission. Ils sont nominatifs, non cessibles, non échangeables et non remboursables.
- Le nombre de bons à valoir utilisables par le parrain pour le paiement de son séjour est limité à 3.

POUR PROFITER DU PARRAINAGE, C'EST SIMPLE ET RAPIDE :

- ⇒ **1) Le coupon de parrainage doit nous parvenir à la réservation du filleul, au plus tard, dans les 15 jours suivant la réservation du filleul.**
- ⇒ **2) Le filleul bénéficie d'une réduction immédiate de 75€ sur sa réservation si les conditions de parrainage sont respectées.**
- ⇒ **3) Le parrain reçoit alors un Bon de 100€ pour la réservation de son filleul, à utiliser selon les conditions ci-dessus.**

Pour le parrain...

100€ de réduction dès le 1^{er} filleul

+100€ de réduction avec le 2^{ème} filleul

+100€ de réduction avec le 3^{ème} filleul

= **300€ de réduction qui vous sont offerts !** (non cumulables avec les promotions et remises partenaires Cap France)